



Réf.: SCBD/STTM/SBG/lj/75438

23 mars 2011

NOTIFICATION¹

Atelier infrarégional pour l'Afrique de l'Ouest sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre du programme de travail de la CBD sur les aires protégées

Madame/Monsieur,

Dans le paragraphe 7a de la décision X/31 sur les aires protégées, la Conférence des Parties (COP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) a prié le Secrétaire exécutif de continuer à tenir des ateliers régionaux et infrarégionaux de renforcement des capacités, en portant une attention particulière à l'élément 2 sur la *gouvernance, participation, équité et partage des avantages* du programme de travail, ainsi qu'aux autres priorités identifiées, accompagnés de calendriers précis pour la planification, le financement et le développement d'une coopération avec les conventions régionales et infrarégionales, la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN, les réseaux techniques et d'autres partenaires;

Par conséquent, le Secrétaire exécutif, avec la généreuse aide financière de l'Union européenne, organise un atelier infrarégional pour l'Afrique de l'Ouest sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Programme de la CDB sur les aires protégées qui se tiendra du 22 au 26 mai 2011 à Dakar, au Sénégal, en collaboration avec le Ministère de l'environnement et de la conservation du Sénégal, le Programme régional pour la conservation des zones marines et côtières de l'Afrique de l'Ouest (PRCM), et le Consortium des « Amis de PTAP ».

L'objectif de cet atelier est de renforcer la capacité à (i) créer un plan d'action national pour la mise en œuvre du PTAP, accéder au financement (ii) à partir de ces plans d'action, et (ii) renforcer la mise en œuvre du PTAP sur les thèmes de la gouvernance, des changements climatiques (notamment l'intégration des aires protégées dans l'ensemble des paysages terrestres et marins), le financement durable, et l'évaluation des coûts et avantages dérivant des aires protégées, en mettant l'accent sur les zones marines protégées, le cas échéant. L'ordre du jour provisoire et les autres documents de réunion seront bientôt disponibles sur le site Web de la CDB (www.cbd.int/meetings/).

Il me fait plaisir de vous inviter à désigner un représentant de votre gouvernement, à votre meilleure convenance, **mais au plus tard le 8 avril 2011**, pour participer à l'atelier. Le Secrétariat sera en mesure de financer la participation d'un représentant des Parties éligibles. Les Parties sont priées d'utiliser les critères suivants lors de la présentation de leur candidature:

Aux : Points focaux CDB et PTAP des Parties de l'Afrique de l'Ouest: Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

- Le représentant d'un pays devrait **être impliqué dans la mise en œuvre** du PTAP, et
- Après l'atelier, le représentant devrait être en mesure de traduire les connaissances acquises en mesures concrètes.

À moins que le candidat désigné serve déjà en tant que point focal PTAP, les candidatures doivent inclure les coordonnées complètes et être accompagnées d'un *curriculum vitae* en indiquant clairement les domaines d'expertise du candidat. Les points focaux de la CDB devraient fournir le nom et les coordonnées de leur candidat par **lettre officielle**, adressée au Secrétaire exécutif, qui devrait parvenir au Secrétariat **au plus tard le 8 avril 2011** (par télécopieur au +1 (514) 288-6588, ou scannée et attachée à un courriel adressé au secretariat@cbd.int) Veuillez noter que l'atelier aura lieu en anglais et en français. L'interprétation entre le français et l'anglais sera offerte.

Notez que cet atelier se déroule en parallèle avec l'Atelier régional pour l'Afrique de l'Ouest sur la mise à jour des stratégies et plans d'action nationaux sur la biodiversité (22-26 mai) et organisé par le Secrétariat de la CDB, en collaboration avec le Ministère de l'environnement et de la conservation du Sénégal et le PRCM, et précédera une table ronde de financement (27 mai) pour les pays du PRCM organisée par l'Initiative LifeWeb de la CDB et soutenue par le PRCM pour laquelle une notification distincte est émise.

En l'attente de recevoir vos candidatures, je vous remercie d'avance pour votre coopération et pour votre soutien continu pour les travaux de la Convention.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, mes salutations distinguées.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif